

Fiche technique

REFERENCE N2-35

DUREE : 2 jours

COUT : 2 500 €

PREVENTION ET GESTION DES EVENEMENTS TRAUMATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION POUR L'ENTREPRISE

Protéger et accompagner ses salariés lors d'événements potentiellement traumatisants en milieu de travail.

PUBLIC

Membres du CSE, personnes ressources en santé et sécurité au travail.

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de

- Faire face à une menace verbale et/ou physique
- Repérer les différentes réactions lors d'un événement traumatisant
- Accompagner un salarié ou une équipe suite à un événement traumatisant

CONTENU

- **ACCUEIL, PRESENTATION ET RELEVÉ DES ATTENTES**
- **DEFINITIONS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?**
 - Agressivité
 - Conflit
 - Violence
- **FAIRE FACE AUX VIOLENCES**
 - Conduites à tenir lors de violences verbales
 - Conduites à tenir lors de violences physique

➤ **DECRYPTER LES REACTIONS INDIVIDUELLES**

- Réactions immédiates : physiques, émotives, comportementales, cognitives
- Le stress post-traumatique

➤ **ACCOMPAGNER**

- Comportements à éviter – comportements à adopter
- Dispositifs de prises en charge pour les victimes de violences :
 - Accompagnement immédiat et prise en charge médico-psychologique,
 - Accompagnement de l'action judiciaire par l'entreprise,
 - Accompagnement social et professionnel
- Etablir un protocole de prévention et d'intervention après agression

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Mises en situation

ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées consécutives. Horaires : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30 (*modulables*)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

Feuilles de présence
Questions orales ou écrites
Mises en situation
Élaboration d'outils internes adaptés
Formulaires d'évaluation de la formation par les stagiaires

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail